

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Nous déclarons par la présente que le(s) produit(s) décrit(s) ci-dessous

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION	MATÉRIEL
RTC-4070-050	EURONORM 400X300X75 MM	PP

Se conformer à la législation de la Commission de l'Union européenne répertoriée ci-dessous :

- UE 10/2011
- CE 1935/2004
- Code allemand des produits alimentaires, des articles de consommation et des aliments pour animaux (LFGB)

Spécification pour l'utilisation des boîtes :

- Les caisses conviennent au transport et au stockage de tous types de denrées alimentaires
- Les boîtes sont adaptées à un stockage longue durée jusqu'à 30 jours à température ambiante ou moins, y compris chauffage à 70°C pendant 2 heures maximum ou chauffage à 90°C maximum pendant 15 minutes maximum

Ratio de surface de contact alimentaire utilisé pour déterminer la conformité : 5,4 dm² pour 1200 ml de simulant alimentaire.

Informations sur les substances contenues dans le produit et soumises à restrictions :

Term	SML [mg/kg]	Term	SML [mg/kg]
CAS-No. 77-99-6	6	CAS-No. 2082-79-3	6
CAS-No. 57-11-4	60	CAS-No. 122-20-3	5
CAS-No. 27676-62-6	5	Copper	5
Iron or iron from E172 *	48	CAS-No. 13463-67-7 / E171 *	60
CAS-No. 7631-86-9 / E551 *	60	FCM-No. 21 / E 170 *	60
FCM-No. 9 / E470a *	60		

* these substances are dual-use substances

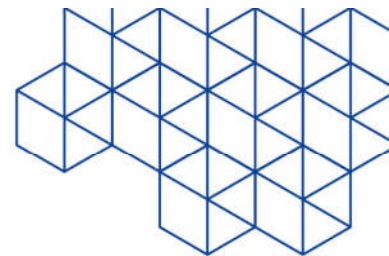
The following substances are used as catalysts in the production of polypropylene:

CAS-No. 84-74-2	0.3	CAS-No. 117-81-7	1.5
CAS-No. 84-69-5	0.3 **		

** SML-value according to BfR-recommendation

Le respect des limites de migration spécifiques (SML) de toutes les substances répertoriées ainsi que des valeurs de migration totale (OML) a été confirmé par des analyses de laboratoire effectuées par un institut de contrôle indépendant ou par des considérations mathématiques.

(Institut de contrôle Wessling GmbH / Rapport n° CAL043447-1)



Les produits ne contiennent pas de barrière fonctionnelle.

Le produit est fabriqué conformément au règlement EG 2023/2006 sur les bonnes pratiques de fabrication (bonnes pratiques de fabrication).

L'utilisateur doit se convaincre de l'adéquation du produit au matériau de remplissage prévu, qui va au-delà des exigences des directives.

Il en va de même pour l'utilisation des boîtes, nonobstant les précisions ci-dessus.

Ce document est valable sans signature,

Kuurne, 11/02/2020.